

5 Aout 1878

Assemblée du Conseil Municipal de la  
Paroisse de St Pierre tenue le dit 5 Aout 1878  
à la salle publique de la dite paroisse

Étaient présents Messieurs G. Sauval, Gustave  
Petit Salomon Grisi, Edmond Grisi, Amable  
Deignault, Norbert Laddoua fils, prouvé par  
M<sup>r</sup> Jérôme Auet Maire

Sur Motion de M<sup>r</sup> Norbert Laddoua fils  
secondé par M<sup>r</sup> Amable Deignault  
Attendu qu'un certain nombre de personnes dans  
le village de la Paroisse de St Pierre se proposent  
de former une société dans le but d'établir, faire  
et ériger une Aqueduc aux fins d'amener l'eau  
dans les maisons du dit Village

et Attendu que la dite société serait obligé  
de passer des tuyaux du dit Aqueduc dans les  
différent fossés des chemins publics et aussi  
de couper et traverser les dits chemins à dif-  
férents endroits pour leur dire l'eau dans les  
maisons, qu'il soit en conséquence ordonné  
et statué par résolution du dit Conseil que la  
dite société aura le droit de passer ses dits  
tuyaux dans les susdits fossés, et couper les  
dits chemins ou il sera nécessaire en remplissant  
ses dits travaux quelle fera convenablement  
pour ne pas empêcher le coulement de l'eau  
et ne pas gêner les dits chemins, et aussi le  
droit pour la dite société de passer dans les  
dits fossés et sur les dits chemins à son besoin  
pour réparer les dits tuyaux et de répondre  
aux accidents qui pourraient arriver pendant  
la construction des dits travaux et leur  
réparations

Passé unanimement  
Sur Motion de M<sup>r</sup> Salomon Grisi  
secondé par M<sup>r</sup> Edmond Grisi.

quo

Le compte de J. O. Champagne N. J. sauni, à ce conseil pour le fait de la répartition de part de cours deau passant entre les terres de Augustin Jadoin et François, Gramblay don, les grands étangs du second rang de la dite municipalité a été approuvé par le dit conseil pour la somme de trente neuf piastres et de la part du dit Notaire de donner une dite pour retirer la dite somme et que cette somme soit prélevée par le dit conseil sur les intéressés nommés dans la dite répartition en même temps que les Taxes Municipales et que le dit J. O. Champagne soit autorisé à faire la répartition de frais, sans autres frais.

Passé unanimement.

Sur motion de M<sup>r</sup> Amothé Daignault secondé par M<sup>r</sup> Norbert Ladieu fils que le compte de M<sup>r</sup> Alfred Desbiens pour le Prussien Massé a été approuvé montant à la somme de six piastres et quinze cents.

passé unanimement.

Prévision du rôle d'Évaluation pour la Paroisse de St Bruno par le conseil assemblé régulièrement le cinq Août 1878. suivant annonces les changements ont été faits sur le numéro du rôle entre 14 et 15. Felix Platin a été ajouté vu qu'il avait été oublié. le tout est porté sur une feuille annexé au dit rôle par copie par le Maire et le Secrétaire, les numéros sont 7. 15. 19. 22. 23. 56. 81. 93. 105. 125. 130. 145. 146. 148. 197. 276. 280. 290. 414. sur la quels les changements sont notés sur la dite feuille et approuvé à l'unanimité par le dit conseil.

P<sup>r</sup> le Maire. Jérémie Huot  
A. St. Jos.